



PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON  
DE WENTWORTH**

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité du Canton de Wentworth que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Wentworth tenue le 1 mars 2010, les règlements suivant ont été adoptés :

**2010-03 Règlement pour autoriser des dépenses et de passer des contrats**  
**2010-04 Règlement établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité du Canton de Wentworth**

Les règlements sont déposés au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture ou sur le site web de la municipalité : [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca).

Donné à Wentworth le 9 mars 2010.

Paula Knudsen, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière